

DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT  
SUR LA COMMUNE DE SCHILTIGHEIM

**MANIFESTATION SPORTIVE, CULTURELLE OU FESTIVE**

ASSOCIATION ou PARTICULIER

Nom, Prénom, Raison Sociale :

Adresse complète :

Numéro SIRET :

Contact :

Téléphone :

Courriel :

Sollicite les modifications de stationnement suivantes :

Sollicite les modifications de circulation suivantes :

Lieu de la manifestation :

Dates de la manifestation : du ..... au .....

⇒ **Merci de joindre un plan de situation et de déviation le cas échéant**

**Le délai d'instruction du dossier est de 15 jours ouvrés.**

**La mise en place des panneaux d'interdiction de stationner est à effectuer par le demandeur 48 heures au minimum (hors week-ends et jours fériés) avant le démarrage de l'intervention et est à faire valider par la Police Municipale de la Ville de Schiltigheim (Tel : 03.88.83.84.97) faute de quoi l'arrêté ne sera pas applicable. La mise en place des panneaux réglementant les modifications des règles de circulation est à faire le jour de l'installation et restera à la charge du demandeur le temps de la manifestation.**

**Pour toute demande complémentaire d'autorisation d'occuper le domaine public (mise en place de stands, de tonnelles, ...) merci d'adresser votre demande au minimum 15 jours ouvrés avant la date d'effet à l'adresse email suivante : [domaine@ville-schiltigheim.fr](mailto:domaine@ville-schiltigheim.fr).**

Date :

Signature :

⇒ Document à renvoyer au Service Réglementation ([circulation@ville-schiltigheim.fr](mailto:circulation@ville-schiltigheim.fr)) **au minimum 15 jours ouvrés avant le début des travaux.** Toute demande illisible ou incomplète ne sera pas traitée.